



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

remboursement

Question écrite n° 90244

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la mise en oeuvre du plan de relance, sur les remboursements mensuels des crédits de TVA, mesure prise dans le cadre de la crise financière. Il lui demande si une évaluation de cette mesure a été conduite et le cas échéant de lui en transmettre les grandes lignes.

Texte de la réponse

Le remboursement mensuel des crédits de TVA est intervenu en 2009. Ce fut une des mesures exceptionnelles du plan de relance pour alléger les contraintes pesant sur la trésorerie des entreprises. Le dispositif a rencontré un grand succès et a répondu aux attentes des entreprises au plus fort de la crise. Au total en 2009, 6,5 MdEUR ont été injectés dans l'économie au titre de cette mesure. Cela a concerné 316 290 sociétés, dont 247 580 PME. Selon une étude d'Euler Hermes publiée en septembre 2010, les mesures fiscales de relance ont sauvé entre 15 000 et 30 000 entreprises en 2009 et autant en 2010. Cela a eu un impact élevé sur l'emploi en permettant de sauver 50 000 à 100 000 postes chaque année.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90244

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : Plan de relance

Ministère attributaire : Plan de relance

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2010, page 10746

Réponse publiée le : 16 novembre 2010, page 12499